

NOTICE PRODUIT

Sarnafil® AT-18 FSA P

Membrane synthétique FPO auto-adhésive pour les relevés des systèmes d'étanchéité de toitures Sarnafil®

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Sarnafil® AT-18 FSA P (épaisseur 1,8 mm) est une membrane synthétique monocouche à base de polyoléfines souples (FPO) contenant des stabilisants au U.V. Cette membrane auto-adhésive est renforcée d'une armature polyester et d'un voile de verre, sous-facée d'un feutre polyester imprégné de colle et protégé par un film pelable en polyéthylène. Elle est utilisée pour réaliser la pose collée des relevés d'étanchéité de toiture Sarnafil®, en complément de la fixation mécanique en tête et en pied de relevé. Sarnafil® AT-18 FSA P est une membrane soudable à l'air chaud et conçue pour une utilisation sous toutes les conditions climatiques.

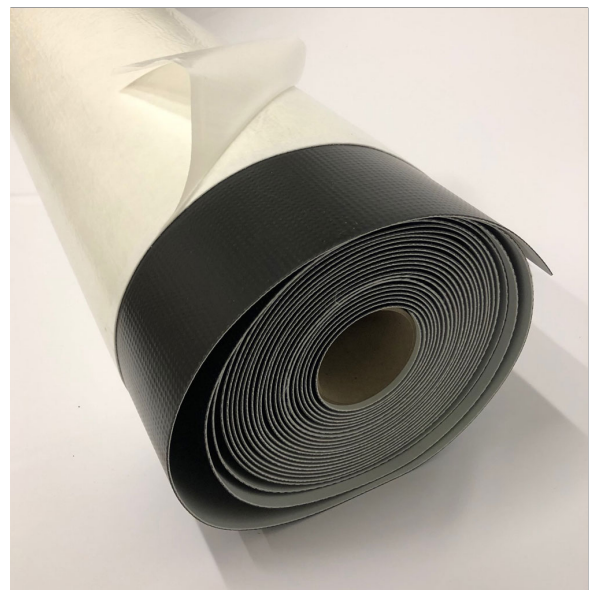
DOMAINES D'APPLICATION

Sarnafil® AT-18 FSA P ne peut être utilisé que par des professionnels expérimentés.

Membrane auto-adhésive apparente pour la réalisation des relevés des systèmes d'étanchéité de toitures Sarnafil® T et Sarnafil® AT.

CARACTÉRISTIQUES / AVANTAGES

- Soudure à l'air chaud sans utilisation de flamme nue
- Facilité de mise en oeuvre
- Résistant à l'exposition aux U.V.
- Résistant à toutes les influences atmosphériques courantes
- Stabilité dimensionnelle élevée grâce au voile de verre incorporé
- Résistant aux micro-organismes
- Résistant à la pénétration des racines
- Adhérence élevée et à long terme
- Pelable avec débords facile à décoller



DESCRIPTION DU PRODUIT

Base chimique	Polyoléfines souples (FPO)	
Conditionnement	Les rouleaux de Sarnafil® AT-18 FSA P sont emballés individuellement dans un film PE.	
	Longueur du rouleau	15,00 m
	Largeur du rouleau	0,50 m, 0,66 m (avec une zone de soudure de 0,15 m)
	Poids du rouleau	
	Largeur de 0,50 m	17,3 kg
	Largeur de 0,66 m	22,8 kg
	Pour les dimensions disponibles, se reporter au tarif.	
Durée de Conservation	18 mois à compter de la date de production. Se reporter à la date limite d'utilisation sur l'emballage	
Conditions de Stockage	Les rouleaux doivent être conservés dans l'emballage d'origine non ouvert et intact, au sec et à des températures comprises entre +5 °C et +30 °C. Les rouleaux doivent être stockés à l'horizontale. Ne pas empiler les palettes de rouleaux pendant le transport ou le stockage. Se reporter à l'emballage.	
Aspect / Couleur	Surface :	mate
	Coloris :	
	Face supérieure :	beige similaire RAL 1013 gris fenêtre similaire RAL 7040
	Sous-face (non résistante aux U.V.) :	noire (lisière longitudinale de 0,15 m de largeur sans adhésif)
	Pour les coloris disponibles et soumis à des minima de quantité, se reporter au tarif.	
Défauts d'Aspect	Conforme	(EN 1850-2)
Longueur	15,00 m (-0 % / +5 %)	(EN 1848-2)
Largeur	0,50 m; 0,66 m (-0,5 % / +1 %)	(EN 1848-2)
Épaisseur Effective	1,8 mm (-5 % / +10 %)	(EN 1849-2)
Masse Surfacique	2,3 kg/m ² (-5 % / +10 %)	(EN 1849-2)

INFORMATIONS TECHNIQUES

Flexibility at low temperature	≤ -50 °C	(EN 495-5)
Étanchéité à l'Eau	Conforme	(EN 1928)
Diffusion de la Vapeur d'Eau	μ = 190 000, Sd = 342 m	(EN 1931)
Exposition au Bitume	Conforme Sarnafil® AT est compatible avec les anciennes étanchéité bitumineuses.	(EN 1548)
Effet des Produits Chimiques liquides, y compris l'Eau	Sur demande.	(EN 1847)
Exposition aux UV	Conforme (> 5000 h / grade 0)	(EN 1297)
Réaction au Feu	Classe E	(EN ISO 11925-2, classification selon EN 13501-1)

INFORMATIONS SUR LE SYSTÈME

Structure du Système	<ul style="list-style-type: none">▪ Sarnafil® T Metal Sheet : tôle colaminée Sarnafil®.▪ Sarnabar® 6/10 : rails de fixation métallique pour les membranes Sarnafil®.
-----------------------------	---

- Sarnabar® Connection Clip : pièce utilisée pour le raccordement des rails Sarnabar® et pour l'habillage des rails en extrémité
- Sarnafil® T Welding Cord : cordon de soudure Sarnafil®.
- Sarnafast® : attelages de fixation ponctuels métalliques (se reporter aux agréments techniques).
- Sarnafast® Tube SUT : attelages de fixation ponctuels à rupture de ponts thermiques (se reporter aux agréments techniques).
- Sarnafil® T-Clean : produit de nettoyage pour l'outillage.
- Primer-600 : primaire d'adhérence. Se reporter à la Notice Produit.
- Autres accessoires disponibles : se reporter au tarif.

Compatibilité

Sarnafil® AT-18 FSA P peut être mis en oeuvre sur différents supports adaptés aux travaux d'étanchéité des toitures-terrasses. Ne pas utiliser des supports incompatibles. Les supports poreux doivent être préalablement traités à l'aide du Primer-600. (§ Application - préparation du support)

Les supports admis sont :

- la maçonnerie et le béton
- le bois massif, le bois et panneaux à base de bois (OSB, CTB-X, ...)
- le métal
- les panneaux isolants polyisocyanurate PIR avec parement aluminium ou fibre de verre (comme SIKATHERM PIR AL Plus RE) ou les panneaux polystyrènes expansés EPS
- les membranes bitumineuses

VALEURS DE BASE

Toutes les valeurs indiquées dans cette Notice Produit sont basées sur des essais effectués en laboratoire. Les valeurs effectives mesurées peuvent varier du fait de circonstances indépendantes de notre contrôle.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

Se reporter au Cahier des Clauses Techniques des systèmes Sarnafil® AT.

LIMITATIONS

- Les travaux d'installation doivent être effectués par des entreprises dont le personnel est formé par Sika France SAS.

- Ne pas appliquer sur des surfaces mouillées ou souillées.
- Appliquer uniquement sur des matériaux compatibles (se reporter au chapitre compatibilité).
- Sarnafil® AT-18 FSA P doit être posée librement sans tension ni étirement.
- Sarnafil® AT-18 FSA P est utilisée exclusivement pour la réalisation des relevés d'étanchéité des procédés Sarnafil® T et Sarnafil® AT et ne peut pas être utilisée pour réaliser l'étanchéité de partie courante d'une toiture.
- L'utilisation de la membrane Sarnafil® AT-18 FSA P est limitée aux zones géographiques où les températures mensuelles moyennes minimales sont de -50 °C. La température ambiante permanente pendant l'utilisation est limitée à +50 °C.

- L'utilisation de certains produits accessoires (par exemple, des colles contact, des nettoyeurs et diluants) est limitée à des températures supérieures à +5 °C. Respecter les informations contenues dans les Notices Produit.
- En cas de mise en œuvre à des températures ambiantes inférieures à +5 °C, des mesures spéciales peuvent être obligatoires du fait de consignes de sécurité dans le cadre de réglementations nationales.

ÉCOLOGIE, SANTÉ ET SÉCURITÉ

Une ventilation avec renouvellement d'air doit être assurée en cas de travaux (soudures) réalisés en milieu clos.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 - REACH

Ce produit est un article au sens de l'article 3 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Il ne contient pas de substances qui sont susceptibles d'être libérées dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation. Une fiche de données de sécurité conforme à l'article 31 du même règlement n'est pas nécessaire pour la mise sur le marché, le transport ou l'utilisation de ce produit. Pour une utilisation en toute sécurité, les instructions sont données dans cette notice produit. Basé sur nos connaissances actuelles, ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) comme indiqué à l'annexe XIV du règlement REACH ou sur la liste candidate publiée par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) à une concentration supérieure à 0,1 % (m/m).

INSTRUCTIONS POUR L'APPLICATION

QUALITÉ DU SUPPORT

Le support doit être sain et homogène, structurellement solide, propre, sec, lisse, compatible avec la membrane d'étanchéité et résistant aux solvants, exempt de tous contaminants (éléments saillants, poussière, saleté, huile, graisses, hydrocarbures, bitume frais, etc ...). Ces produits affectent les performances d'adhérence de Sarnafil® AT-18 FSA P. Les surfaces métalliques doivent préalablement être dégraissées à l'aide d'un produit adapté.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Appliquer au préalable Primer-600 sur les supports en maçonnerie, en bois massif ou bois et panneaux à base de bois, en bitume délardé ou auto-protégé par granulés / paillettes / autres et les supports poreux.

Sarnafil® AT-18 FSA P	
Supports	Primer-600 (Consommation en g/m ²)
Maçonnerie	260
Bois massif, bois et panneaux à base de bois	240
Métal	Sans
Polyisocyanurate PIR (parement aluminium ou fibre de verre) dont SIKATHERM PIR AL Plus RE	Sans
Bitume auto-protégé par granulés / paillettes / autres	420

APPLICATION

Procédure de mise en œuvre :

Se reporter au Cahier des Clauses Techniques des systèmes Sarnafil® AT.

Mise en œuvre - Généralités

Sarnafil® AT-18 FSA P doit être entièrement collée sur le support sans plis ni cloques. Si besoin, elle est recoupée selon le développé du relevé souhaité en conservant au minimum 120 mm de talon sans adhésif pour raccordement sur la partie courante par thermosoudure.

Dérouler la membrane Sarnafil® AT-18 FSA P sur toute sa longueur et l'aligner correctement sur l'acrotère. À l'aide d'une lame croche, couper le film pelable et le retirer, puis positionner délicatement la membrane sur l'acrotère. Maroufler la membrane sur le support à l'aide d'un rouleau. Souder le talon sans adhésif de 150 mm de large à la membrane de partie courante Sarnafil® AT.

Les membranes de relevés Sarnafil® AT-18 FSA P sont positionnées bord à bord et sont recouvertes d'une bande de pontage en Sarnafil® AT de largeur 20 cm, soudée de part et d'autre du raccord vertical. Sarnafil® AT-18 FSA P est mise en œuvre conformément au Cahier des Clauses Techniques des systèmes Sarnafil® AT. Un dispositif de fixation mécanique en tête de relevé doit être prévu.

Soudure à l'air chaud

Les thermosoudures sont réalisées à l'aide d'appareils électriques pour soudures manuelles (Leister Triac ou similaire) ou pour soudures automatiques (Leister Sarnamatic, Varimat, Uniroof, etc..). Les paramètres de soudure, dont la température, la vitesse d'avancement et les réglages de l'appareil doivent être définis, adaptés et contrôlés sur chantier, en fonction du type de matériel et des conditions météorologiques, préalablement aux opérations de soudure.

Vérification des soudures

Toutes les soudures doivent être soigneusement contrôlées à la pointe sèche ou au tournevis plat, en lisière de toutes les jonctions. Tous les défauts doivent être repris par thermosoudure.

MAINTENANCE

Conformément aux D.T.U, l'entretien est à la charge du Maître d'Ouvrage. Réalisé au moins une fois par an, cet entretien permet la vérification et le nettoyage des entrées d'eaux pluviales, l'examen général de l'étanchéité et de ses ouvrages complémentaires (souches, édicules, lanterneaux...).

NETTOYAGE

Le nettoyage manuel est la méthode la moins agressive pour nettoyer les membranes d'étanchéité.

Lavage

Nettoyer à l'eau (froide ou tiède) à l'aide d'un tuyau d'arrosage (sans pression) et d'une éponge ou serpillère. En cas de salissures importantes, ajouter un produit nettoyant non ammoniacé, de pH neutre, soluble dans l'eau, non moussant, exempt de solvant et de particule abrasive. Frotter éventuellement avec un balai muni d'une brosse à poils souples. Si besoin, utiliser un tampon rotatif de diamètre 30 à 40 cm. Ne pas utiliser de tampon de polissage ou de décapage car ils sont trop agressifs et abîment la membrane. Ne pas utiliser d'eau sous pression pour ces opérations de nettoyage.

Rinçage

Rincer abondamment à l'eau. Matériels et techniques utilisés identique au paragraphe "Lavage". Les eaux de lavage sont évacuées à l'avancement des travaux vers les évacuations pluviales avec une raclette en caoutchouc.

Mesures de sécurité

Elles sont identiques à celles prises initialement à la réalisation de l'étanchéité pour assurer la sécurité des personnes, vis à vis notamment du risque de chute de hauteur (conformément aux décrets du 8 janvier 1965 et du 31 mars 1992). Les membranes mouillées présentent une glissance beaucoup plus élevée, avec un risque de chute plus important. Lors de toute intervention sur la toiture, il faut veiller à ne pas endommager la membrane d'étanchéité (chaleur excessive, objets tranchants ou poinçonnants, matériels lourds stockés sans protection, chutes d'outils lourds ou contendants ou produits chimiques agressifs). Toute membrane endommagée est facilement réparable, même après plusieurs années de service.

RESTRICTIONS LOCALES

Veillez noter que du fait de réglementations locales spécifiques, les données déclarées pour ce produit peuvent varier d'un pays à l'autre. Veuillez consulter la Notice Produit locale pour les données exactes sur le produit.

INFORMATIONS LÉGALES

Les informations, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier, ni aucune responsabilité découlant de quelque relation juridique que ce soit. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos conditions générales de vente et de livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la Notice Produit correspondant au produit concerné, accessible sur internet ou qui leur sera remise sur demande.

SIKA FRANCE S.A.S.
84 rue Edouard Vaillant
93350 LE BOURGET
FRANCE
Tél.: 01 49 92 80 00
Fax: 01 49 92 85 88
www.sika.fr

Sika Automotive France SAS
Z.I. des Béthunes, 15, rue de l'Equerre,
CS40444 Saint Ouen l'Aumône
95005 Cergy Cedex · France
Tél.: 01 34 40 34 60
www.sika.fr

SarnafilAT-18FSAP-fr-FR-(09-2024)-2-1.pdf

Notice Produit
Sarnafil® AT-18 FSA P
Septembre 2024, Version 02.01
020910052070181001

